

# JUSTIFICATION D'ABSENCE LORS D'UN TOURNOI



## RAPPEL

Les absences des joueurs pénalisent grandement l'organisation de la compétition : les tableaux peuvent être refaits, les convocations peuvent changer, les adversaires se déplacent pour rien tôt dans la journée, etc...

Chaque joueur est responsable de son inscription et sa capacité à être présent le jour de la compétition.

**Je peux me désinscrire de la compétition sans justificatif jusqu'à la date du tirage au sort.**

À partir du tirage au sort, je **DOIS** justifier mon absence :

- Jusqu'au dernier jour du tournoi, j'envoie mon justificatif à l'organisateur en m'assurant qu'il soit transmis au JA.
- À partir du dernier jour du tournoi et maximum cinq jours après, je dépose mon justificatif sur MyFFBaD (voir tutoriel fédéral).

### JUSTIFICATIFS ACCEPTÉS

JUSTIFICATIF MÉDICAL.  
JUSTIFICATIF PROFESSIONNEL.  
CERTIFICAT DE DÉCÈS.  
JUSTIFICATIF SCOLAIRE.  
TOUT DOCUMENT PERMETTANT DE JUSTIFIER UNE ABSENCE (PANNE DE VOITURE, RETARD DE TRAIN, ...).

### JUSTIFICATIFS NON ACCEPTÉS

MAIL D'EXCUSE SANS JUSTIFICATIF.  
INSCRIPTION À UNE AUTRE COMPÉTITION.  
OUBLI DE SON INSCRIPTION.  
AUTRES OBLIGATIONS PERSONNELLES.

**Faux et usage de faux :** La Ligue peut procéder à la vérification de la validité administrative des certificats médicaux, sans outrepasser le secret médical.

## RISQUE DE SANCTION :

Suspension de deux mois de compétitions officielles à partir du 3ème lundi après l'absence non justifiée (6 mois en cas de récidive).